JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 30 NOVEMBRE 1844.

PAR MAGNE & [illegible]
No. 81, Rue de [illegible]

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit de journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une insertie par carré de chaque langue, pour le premier insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 10 lignes ordinaires.

ANNONCES pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes ayant habituellement de détail, 50$; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $60; les agens pour ventes, loteries et [illegible] à vapeur, ou les maisons de commerce étrangère, continuant, 80$. Ces abonnements se paient d'avance.

Le privilège des sous rapports aux annonces estimaté à un carré chaque fois qu'il en paraîtra plus qu'une semaine.

LES ANNONCES de mariages, décès, etc., les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, meublables, les articles signés par des personnes, les annonces de bénéfices &c. &c. seront payés autant de annonces ordinaires.

Les annonces qui ne doivent paraître que pour une ou deux fois, et payées d'avance, ne seront insérées qu'après les annonces régulières.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pendant une semaine, et payées d'avance, seront insérées chaque jour de la semaine, sans [illegible] les [illegible] payées d'avance.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes autres qui ont une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

BANQUE DU CANAL.
Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1844.

AVIS. Les actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés, que l'élection de neuf directeurs pour servir durant l'année prochaine, aura lieu dans la maison de banque, rue du Magasin, le lundi, neuf de décembre prochain, depuis une heure du matin, jusqu'à deux heures de l'après-midi.
C. N. WILKINSON, Caissier.
28 nov

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE RAILROAD PONTCHARTRAIN.

CONFORMÉMENT à la troisième section de l'acte d'incorporation, avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la dite compagnie aura lieu le deux décembre prochain, à 10 heures du matin, au bureau de la dite compagnie, rue Vieille-Levée entre Marigny et Champ Elysées. Par ordre,
TH. GUESNON, Secrétaire.
28 nov 2

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, 123, entre Conti et St. Louis.

LE soussigné est heureux d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers Marengo, Sta. Lucia, Nashville, Rosseau et Vesta, du Havre, les articles complets choisis qui leur sont E. Lacroix, spécialement pour ce Parfumerie.

DRAPERIE.
Drap noir extra fabrique. Drap noir Exposition de 1841. Drap de [illegible] marine. Drap vert [illegible] et vert de [illegible]. Drap [illegible] de [illegible] tous [illegible] Drap [illegible] d'Espagne et gisant. Drap [illegible] et [illegible] Drap pilote, castor et impériale.

CASIMIR.
Satin [illegible] noir uni et [illegible] satin [illegible] [illegible] Satin [illegible] [illegible] Satin noir [illegible] [illegible] [illegible]